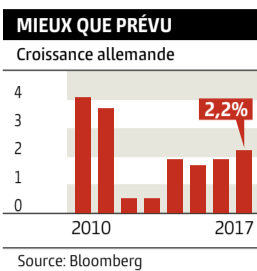


# Economie & Finance

## L'Allemagne sur de bons rails

L'Allemagne a vu sa croissance accélérer en 2017, à 2,2%, soit la plus forte hausse depuis la sortie de la crise financière en 2011, au-delà des 2% attendus par Berlin.



## JEAN-MICHEL SIX Chef économiste de S&P pour l'Europe

Il a alerté jeudi sur les risques d'une «forte» remontée des taux d'intérêt américains qui pourrait provoquer une crise de la dette frappant aussi bien les pays développés que les émergents.



## + 7,7%

**ALLIANZGI ANTICIPE DES VERSEMENTS DE DIVIDENDES DE 323 MILLIARDS D'EUROS (+ 7,7%) PAR LES SOCIÉTÉS DE L'INDICE MSCI EUROPE EN 2018.** En 2017, c'est au Portugal que le rendement moyen du dividende (4,47%) a été le plus élevé. En Suisse, il a atteint 3,07%.

SMI 9503,85 -0,22%	↓	Dollar/franc	0,9744	↓
Euro/franc	1,1728	↑		
Euro Stoxx 50 3595,24 -0,40%	↓	Euro/dollar	1,2037	↑
Livre st./franc	1,3192	↓		
FTSE 100 7762,94 +0,19%	↑	Baril Brent/dollar	69,78	↑
		Once d'or/dollar	1323	↑

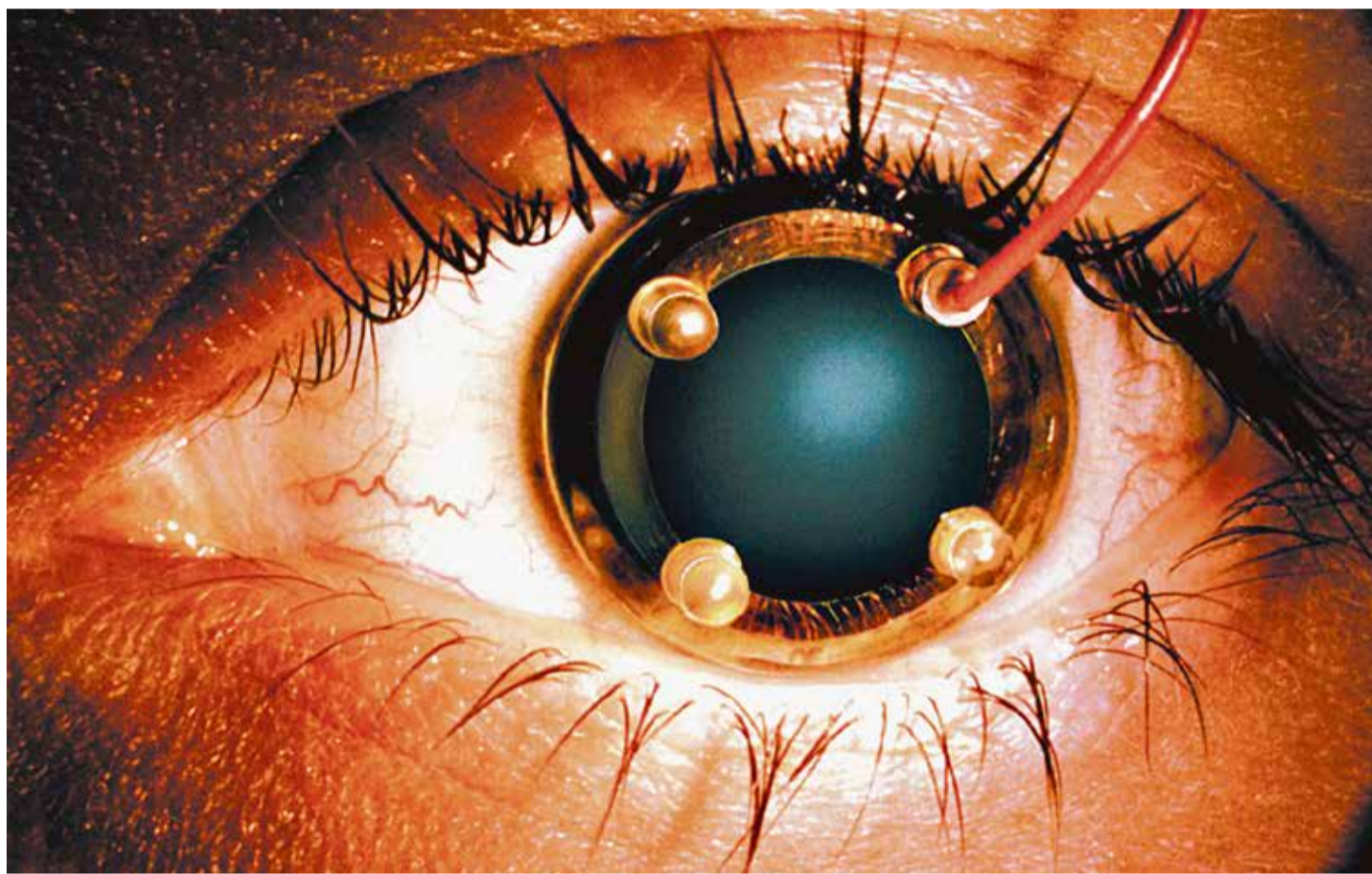
## Attente et désespoir dans la medtech

**INNOVATION** L'augmentation de la réglementation et la réduction du nombre d'organismes d'évaluation créent des goulets d'étranglement. Il devient de plus en plus difficile de mettre sur le marché de nouveaux produits de technique médicale

GHISLAINE BLOCH  
@BlochGhislaine

«Tout est prêt, mais nous attendons depuis plus d'une année la décision de certification de l'organisme d'évaluation, se désespère Cloé Houriet, directrice de la société Fabrinal à La Chaux-de-Fonds. C'est frustrant d'avoir des dispositifs médicaux prêts à être commercialisés, d'avoir investi 120 000 francs dans la production et de devoir laisser un produit attendre dans une armoire. Les organes d'évaluation, qui tiennent le couteau par le manche, ne nous informent pas et ne donnent aucun délai quant à leur décision.»

Fabrinal a développé une petite canule d'irrigation permettant de réduire la pression intra-oculaire en ophtalmologie. En attendant ce feu vert, l'entreprise continue de générer la majorité de son chiffre d'affaires grâce à son produit phare, un capteur électrique qui se met en place comme un verre de contact. Ce dispositif, à usage humain ou animal, détecte les signaux électriques émis par la rétine en réponse à une stimulation lumineuse et permet ainsi de cartographier le fond de l'œil.



La société Fabrinal à La Chaux-de-Fonds commercialise des électrodes qui permettent de cartographier le fond de l'œil. La PME aimerait mettre d'autres produits sur le marché mais tarde à obtenir les autorisations nécessaires. (LISA ROEHRICH)

### «Innovation suisse en péril»

La PME de cinq personnes en vend près de 40 000 pièces chaque année à travers le monde. Mais Fabrinal aimerait commercialiser d'autres produits pour se diversifier. «Mon père, Charles Houriet, qui a créé l'entreprise en 2007, a développé d'autres appareils destinés à l'ophtalmologie. Mais face à la charge réglementaire et administrative qui a doublé depuis 2015, il devient de plus en plus difficile de mettre de nouveaux produits sur le marché. En 2017, j'ai eu droit à deux audits différents pour l'ISO 13485, sans compter la certification CE et l'audit de la FDA. Ces charges mettent en péril l'innovation suisse.»

Ce renforcement de la réglementation est en partie lié à l'affaire des implants mammaires défectueux de la société française Poly Implant Prothèse (PIP), dont le scandale a éclaté en 2010. Un plan d'action a alors été mis en place par la Commission européenne. «Le cadre s'est renforcé rapidement et de manière conséquente depuis 2015», constate Kim Rochat, cofondateur de la société lausannoise Medidee, spécialisée dans le soutien aux fabricants de dispositifs médicaux. En avril 2017, le Parlement européen s'est prononcé en faveur de deux

nouvelles réglementations qui ont élevé la barre en matière d'exigences. «Celles-ci représentent une charge bien plus importante. Les grandes sociétés ont des équipes en place pour traiter ces sujets alors que les plus petites font souvent face à des difficultés pour gérer ces aspects. Les start-up, notamment, anticipent peu ou de manière insuffisante les enjeux liés à ces contraintes», note Kim Rochat.

Contrairement à ce qui se passe pour les médicaments, Swissmedic n'approuve pas les dispositifs médicaux avant leur mise en cir-

**«Les organes d'évaluation, qui tiennent le couteau par le manche, ne nous informent pas et ne donnent aucun délai quant à leur décision»**

CLOÉ HOURIET, DIRECTRICE DE FABRINAL

culcation. Cet institut se limite à la surveillance du marché. Le contrôle de sécurité et de performance des dispositifs médicaux, ou la certification complète du système de qualité du fabricant, est effectué par des organismes privés, appelés organes d'évaluation de la conformité (OEC). Ces organes, à l'exemple de la multinationale genevoise SGS ou de l'entreprise allemande TÜV, doivent être accrédités, et sont en Suisse soumis à un contrôle permanent du Service suisse d'accréditation (SAS) ainsi que de Swissmedic. «On comptait 82 organismes en

2011. Il en subsiste une cinquantaine aujourd'hui car plusieurs d'entre eux ont perdu leur droit d'exercer dans le domaine des dispositifs médicaux, explique Kim Rochat. Ces organismes n'ont tout simplement plus assez de ressources pour traiter les dossiers dans un délai acceptable par l'industrie.»

### Plus de réactivité aux Etats-Unis

L'augmentation des exigences, couplée à la réduction du nombre d'organismes d'évaluation, crée des goulets d'étranglement. «En Europe, les processus d'approbation sont très lents, plus qu'aux Etats-Unis. Or, dans les nouvelles technologies, notamment dans les applications dédiées à la santé, tout va très vite», constate Raoul Scherwitzl, un physicien issu du CERN, cofondateur de la société Natural Cycles qui a choisi d'installer son entreprise de 50 personnes en Suède. Celle-ci développe une application sur smartphone qui permet de déceler chez une femme ses jours de fertilité en fonction de sa température dans le but de remplacer la contraception hormonale.

«Le réglementaire a constamment un temps de retard. En outre, il devient difficile d'avoir des réponses claires et sûres des organismes notifiés, ce qui crée de l'incertitude. Certaines entreprises n'hésitent plus à considérer d'autres marchés pour commercialiser en premier leur produit, par exemple les Etats-Unis, où le marché est certes très réglementé mais avec moins d'incertitudes», constate Kim Rochat. Il souhaiterait que la Suisse mette en place un bureau de soutien à l'innovation au sein de Swissmedic. Celui-ci pourrait mieux informer et soutenir les entreprises quant à l'applicabilité et l'interprétation des exigences relatives à la mise sur le marché de leur produit. ■

## Le gendarme, la starlette et le bitcoin

**FINANCE** La cryptomonnaie est devenue tellement grand public que même Nabilla en fait la promotion. Face à sa démocratisation, les autorités financières prennent conscience du problème

«On connaît tous au moins une personne qui a investi dans le bitcoin.» Il eût été peu probable de placer cette phrase il y a un an, quand la cryptomonnaie était encore quasiment confidentielle. Tout comme de parler bitcoin lors des dîners de famille de fin d'année. De là à dire que la devise virtuelle est devenue grand public, il n'y a qu'un pas.

Le bitcoin interpelle désormais bien au-delà des cercles geeks. A cet égard, l'anecdote de ce début de semaine est révélatrice. Nabilla – bientôt 28 ans – mettait en ligne une vidéo où elle appelait ses «chériss», ses contacts sur Snapchat, à investir «les yeux fermés» dans le bitcoin. Et l'ex-star de la télé-réalité devenue influenceuse végétarienne (notamment) de qualifier la

devise de «monnaie du futur» et d'assurer la publicité pour une plateforme andorrane de trading, un lieu où tout est «gratuit, il n'y a rien à perdre».

### «Restez à l'écart!»

Ni une, ni deux, l'Autorité des marchés financiers – l'équivalent français de la Finma, le gendarme financier suisse – s'est fendue d'un tweet pour rappeler à Nabilla que l'on peut perdre toute sa mise avec le bitcoin. Avant de trancher sur cet avertissement: «Restez à l'écart!»

Si le régulateur, qui met aussi à disposition une infographie explicative et un numéro à appeler «avant d'investir sur le bitcoin», prend la peine de répondre à l'influenceuse, c'est qu'elle est suivie par de nombreux adolescents, potentiellement plus vulnérables face à l'appât de gains faciles. Le fondateur de la plateforme, Romain Bailleul, confirme d'ailleurs avoir été contacté par «beaucoup de mineurs

depuis la story de Nabilla», mais «nous ne les acceptons pas», assure-t-il au magazine français *Marianne*.

Joao\* n'a, lui, pas attendu les conseils de la starlette pour se lancer dans les cryptomonnaies. Ni de la presse. Même s'il n'a pas trop envie d'en parler parce que «le marché se casse la gueule», il nous renvoie aux influenceurs et à Twitter, «la base pour toutes les infos là-dessus», puis finit par nous expliquer comment il s'est lancé. L'élément déclencheur s'est présenté il y a deux mois pour ce jeune trentenaire genevois au chômage. Le SMS d'un ami qui lui prouve qu'il aurait gagné vingt fois sa mise s'il avait investi en juillet comme il le lui avait suggéré.

Depuis, Joao a investi 5000 francs avec son beau-père. La mise est montée à 9500 francs en dix jours puis retombée à 5000. «Alors qu'il perd du cash» aujourd'hui, il admet «avoir peur d'être arrivé trop tard».

Malgré la démocratisation du phénomène, la Finma, à l'inverse de son homologue française, ne s'est pas encore lancée dans une campagne de prévention destinée au grand public. Elle n'est pas non plus

**La Finma ne s'est pas encore lancée dans une campagne de prévention destinée au grand public**

présente sur les réseaux sociaux. Contactés, ses services de presse renvoient à une fiche explicative sur le bitcoin datant de juin 2014 et à deux communiqués de presse (de septembre dernier) mettant en garde «contre les profiteurs recourant à

des cryptomonnaies» et contre la volatilité des prix.

D'autres pays prévoient d'aller plus loin. La Corée du Sud, l'un des plus importants marchés du bitcoin, a indiqué jeudi préparer un projet de loi visant à interdire l'échange de cryptomonnaies, qualifiées de «bulle» par le ministre de la Justice, Park Sang-ki.

Mercredi, c'est Warren Buffett (87 ans), le célèbre «oracle des marchés», qui prédisait «tout ça finira mal» en rappelant que son fonds d'investissement Berkshire Hathaway n'en avait pas acheté, n'en vendait pas et ne prendrait jamais de position dessus. Entre Nabilla et Warren Buffett, il y a plus qu'un fossé de génération. Aux investisseurs de choisir leur camp.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ  
@AdriaBudry

\* Prénom connu de la rédaction.